



Atelier « Copropriétés »

La mise en œuvre des politiques publiques pour la définition de stratégies d'intervention en copropriétés

Certains territoires, qui n'interviennent jusqu'à présent que très ponctuellement sur le sujet des copropriétés, ressentent le besoin d'élargir leur spectre d'intervention tant en termes d'échelle (quartier, ville, agglomération), que de posture (prévention et non plus seulement dans le redressement ou l'incitation aux travaux), et de thématique. Cela les conduit à lancer des réflexions dans le cadre d'études ou encore à la mise en place d'observatoires qui ont pu aboutir à l'émergence d'une stratégie territoriale dédiée aux copropriétés et au lancement de nouvelles actions.

14h30 - 14h45	Introduction et points d'actualité	DREAL / Urbanis
14h45 - 15h15	Agglomération Seine-Eure (Eure) La Communauté d'agglomération a mis en place un VOC – POPAC de 2016 à 2019, dont les objectifs étaient : <ul style="list-style-type: none">- mobiliser le territoire et les acteurs locaux,- avoir une meilleure connaissance des copropriétés sur le territoire et de leurs besoins,- trouver des solutions aux besoins de rénovation et aux problèmes rencontrés avec les premiers accompagnements. Par la suite, l'EPCI s'est concentré sur le Plan de sauvegarde de la Garancière et l'accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique. Par ailleurs, l'étude pré-opérationnelle d'une OPAH-RU est en cours sur le centre-ville de Louviers.	Alexandra DASSAS Responsable du Service Habitat Bertrand DUPREY Coordonnateur de la Maison de la Rénovation
15h15 - 15h45	Communauté d'agglomération Pays de Grasse (Alpes-Maritimes) Issue de la fusion au 1 ^{er} janvier 2014 de trois EPCI, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse présente des logiques territoriales contrastées avec des communes urbaines et péri-urbaines et des communes rurales. Après trois OPAH conduites sur le territoire communautaire (2009 à 2022), la collectivité mène actuellement l'étude pré-opérationnelle de ses futures OPAH - OPAH RU. Les principaux objectifs cette étude sont : <ul style="list-style-type: none">- l'intégration d'un volet renforcé sur les copropriétés,- l'optimisation des actions de lutte contre l'habitat indigne et la réhabilitation des immeubles dégradés,- la poursuite de la dynamique concernant la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile,- la mise en œuvre des étapes préalables à l'engagement d'opérations plus complexes d'ORI et RHI.	Claire VAN DEN ABEELE Directrice Habitat Logement et Renouvellement urbain Camille BERTHELOT Chargé de mission Habitat Direction Habitat Logement et Renouvellement urbain
15h45 - 16h00	Conclusion	Urbanis / DREAL